

COMPTE RENDU DU CONSEIL ORDINAIRE DES MINISTRES

Il s'est tenu ce jour jeudi 29 juillet 2021, un Conseil ordinaire des Ministres sous la Présidence du Président du Conseil Militaire de Transition, Président de la République, Président du Conseil des Ministres.

Un seul point est inscrit à l'ordre du jour notamment :

- L'examen et la validation du projet de la feuille de route du Gouvernement de Transition

La démarche du Gouvernement dans la conduite de la transition s'est traduite par une feuille de route dynamique et respectant les délais de 18 mois conformément aux engagements forts pris par le Président du Conseil Militaire de Transition.

Pour mener à bien cette transition, le Gouvernement, sur la base des orientations stratégiques du Conseil Militaire de Transition, a élaboré une feuille de route du Gouvernement de Transition. Elle devra permettre de continuer d'assurer la défense, la sécurité du pays et renforcer la paix et l'unité nationale pour l'organisation d'un Dialogue National Inclusif devant déboucher sur des élections libres, transparentes, gage de paix et de stabilité.

Pour l'opérationnalisation de cette feuille de route du Gouvernement de Transition, trois (03) axes stratégiques sont retenus. Il s'agit de :

Axe 1 : Renforcement de la Sécurité et de la Défense ;

Axe 2 : Organisation du Dialogue National, Consolidation de la Paix et de l'Unité Nationale et ;

Axe 3 : Renforcement de l'Etat de droit et de la bonne gouvernance.

Partant des actions recensées auprès des Institutions et Départements ministériels, il se dégage 123 actions prévues dans le cadre de la Transition dont le coût de financements à rechercher sur le budget Etat et/ou auprès des Partenaires est de 841 milliards et 29 millions de F CFA.

Les actions prévues à l'axe 1 portant sur la sécurité et la défense relèvent des activités ordinaires et continues de l'Etat mais essentielles pour celles liées à la transition dont l'organisation du Dialogue National Inclusif prévu à l'axe 2, le tout devant s'harmoniser avec l'axe 3 dont les actions combinées doivent conduire à la réforme du corpus juridique résultant des résolutions issues du Dialogue ainsi qu'à l'organisation d'un référendum constitutionnel et des élections générales libres et transparentes répondant aux aspirations légitimes du peuple tchadien.

Ces élections contribueront ainsi à la consolidation de l'Etat de droit et de la démocratie dans notre pays.

L'élaboration de la feuille de route du Gouvernement de Transition ne met essentiellement en évidence que des actions pour lesquelles des ressources additionnelles doivent être mobilisées et qui nécessitent des recherches de financement sans préjudice des autres chantiers de développement financés sur ressources propres et/ou auprès des partenaires, qui contribuent à l'amélioration de la qualité de vie des Tchadiens.

Cette feuille de route est donc sous tendue par un programme indicatif prenant en compte les 18 mois impartis par la Charte de Transition et reflétant les engagements pris par le Conseil Militaire de Transition.

Ce programme se répartit comme suit :

1. Elaboration et dépôt du rapport préparatoire du Comité d'Organisation du Dialogue National Inclusif (CODNI) pour compter du mois d'Aout à octobre 2021 ;
2. Tenue du Dialogue National Inclusif (DNI) pour compter du mois de novembre à décembre 2021 ;
3. Réforme de textes en application des résolutions du Dialogue National Inclusif et préparation des élections pour compter du mois de juin à septembre 2022.

La feuille de route soumise à l'attention du Conseil des Ministres a été adoptée.

Commencé à 10 heures, le Conseil a pris fin à 11 heures 20 minutes.

Le Ministre de la Communication,
Porte-Parole du Gouvernement

ABDERAMAN KOULAMALLAH